

La maintenance des installations nucléaires et ses prestataires

Présentation

par **Michel REYNAUD**,
Directeur du CNPE du Bugey

L'entreprise EDF, et plus particulièrement la Division Parc Nucléaire, est engagée, avec l'ouverture du marché européen de l'électricité, dans une démarche volontariste de baisse des coûts, tout en maintenant au plus haut le niveau de sûreté des installations et la disponibilité de l'outil de production. Cette exigence ne peut être atteinte sans une étroite collaboration avec les prestataires qui l'accompagnent, et ceci à tous les niveaux de l'entreprise.

Ainsi, EDF et ses principaux prestataires de services de maintenance ont signé, au niveau national, en janvier 1997, puis révisé en juin 1998, une charte traduisant leur engagement commun dans une politique permanente de progrès. Cet engagement vise à l'amélioration de la stabilité des emplois des intervenants, à la prévention des risques au travail, à la diminution de la dosimétrie individuelle et collective ainsi qu'à une meilleure prise en compte des conditions de travail et des conditions de vie autour des sites nucléaires. La charte a permis d'insuffler une nouvelle dynamique aux progrès constatés au cours des années précédentes.

L'objectif était de permettre notamment :

- d'achever d'éliminer les quelques anomalies qui existaient encore et d'empêcher ainsi de les faire passer pour une généralité,
- de le faire savoir, de manière positive, aussi bien en interne qu'en externe.

L'effort a été mis plus particulièrement sur :

- le maintien d'un contrôle rigoureux du port des appareils de surveillance dosimétrique, permettant de suivre de façon précise la situation de chaque intervenant,
- l'attention à porter au bon fonctionnement de l'instance d'alerte, véritable lieu de remontée, en tout anonymat, des écarts constatés vis-à-vis de la bonne application de la charte.

A titre d'illustration, les résultats dosimétriques de l'année 2000 fournissent un exemple probant de la mobilisation du personnel d'EDF et des prestataires dans le domaine de la rigueur au quotidien, et du progrès permanent que nous voulons instaurer. En 2000, seules deux personnes ont dépassé 20 mSv, pour 581 en 1996, 193 en 1997, 17 en 1998 et 8 en 1999. En 2000 aussi, 98% des doses reçues par les intervenants ont été inférieures à 10 mSv, et 1.6% sont comprises entre 10 et 15 mSv. Rappelons par ailleurs qu'EDF a anticipé la transposition en droit français de la

directive européenne qui prévoit une dose individuelle limite annuelle de 20 mSv alors que, réglementairement, cette limite était encore fixée à 50 mSv au 31 décembre 2000.

Pour ce qui concerne le site du Bugey, nous sommes entrés dans une période riche en événements de maintenance. Le 9 septembre 2000, à 2 heures du matin, l'unité de production n° 2 a été mise à l'arrêt pour sa deuxième visite décennale. Cette date marque le début d'une vaste opération qui s'étale depuis le début de l'automne 2000 jusqu'à l'été 2002 pendant laquelle les quatre unités de production subiront leur "grande visite de carénage".

L'objectif est clairement affiché. Ces révisions complètes visent à garantir que l'installation réunit toutes les conditions pour assurer sa fonction de production au plus haut niveau de sûreté et de performance pour l'avenir.

Ces périodes sont synonymes d'intenses activités. Quelques chiffres suffiront à éclairer le propos. Pour la décennale de Bugey 2 :

- 1500 intervenants extérieurs environ, appartenant à une centaine d'entreprises viennent apporter leur aide et leurs compétences au personnel du site,
- plus de 100 modifications de matériels sont réalisées pour intégrer les progrès techniques les plus récents et prendre en compte les ré-évaluations des exigences de sûreté,
- et près de 8000 activités élémentaires sont programmées.

Une telle charge de travail nécessite une forte anticipation dans la planification. Ainsi, dès septembre 1997, Bugey et ses partenaires, EDF ou prestataires externes, ont préparé dans le détail cette visite approfondie. Ces mois de préparation puis de réalisation pratique des différentes opérations mettent en lumière toute l'importance de la maintenance d'une installation de production.

C'est cette maintenance optimisée, associée à la qualité permanente du geste professionnel au quotidien, qui font actuellement et feront encore plus demain de la production nucléaire un atout incontournable dans le marché de l'énergie.

Ce numéro de la Revue Générale Nucléaire met plus généralement en évidence toute l'importance de la politique de maintenance qui, en associant étroitement EDF et les entreprises partenaires, permet d'offrir dans la durée et dans les meilleures conditions de sûreté et de sécurité un kWh le plus disponible et le plus compétitif possible.